



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX  
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

## COMMUNIQUÉ DE LA FFTRI

**Youth - Junior - U23**

**Modalités de sélection 2024**

**Equipes de France et Sélections Nationales**

Le Directeur Technique National (DTN) a validé les modalités de sélection en Équipes de France et en Sélections Nationales Youth, Junior, U23 pour la saison 2024.

Les principes directeurs des calendriers des sportives et sportifs qui seront retenus ont également été validés par le DTN.

Les modalités 2024 s'inscrivent dans les mêmes orientations que celles de la saison précédente. En Junior, la sélection aux championnats du Monde Junior (Malaga, Espagne, 17-20 octobre) et d'Europe Junior (Balikesir, Turquie, 9-11 août) s'adressera uniquement aux sportives et sportifs nés en 2005 et 2006 (catégorie Junior FFTRI).

Pour les cadettes et cadets (sportifs nés en 2007 et 2008), la saison internationale sera focalisée sur le championnat d'Europe Youth (Panevezys, Lituanie, 2-4 août).

Pour les deux catégories, Junior et Youth, un programme de compétitions internationales est proposé en complément des championnats européens et du championnat du monde avec trois sélections nationales sur des coupes d'Europe Junior

(Caorle, Bled et Zagreb) et une sélection nationale pour la Grande Finale de la Super Series British Triathlon organisée à Mallory Park mi septembre.

Les compétitions retenues dans les modalités de sélection en Equipe de France et en Sélection Nationale pour ces catégories sont précisées dans les principes directeurs de calendrier des Equipes de France Junior et Youth.

Ces principes prévoient notamment un point de passage obligatoire au championnat de France Jeune de triathlon le 02 juin à Gravelines et au championnat de France Jeune d'aquathlon le 6 juillet à Dole pour les sportives et sportifs qui prétendent à une sélection en Equipe de France Youth ou Junior.

Pour la sélection en Equipe de France U23, comme en 2023, le DTN maintient la réalisation des critères d'accès et d'éligibilité sur un ensemble de courses internationales (Coupe d'Europe, coupe du Monde) sur une période donnée. Des principes directeurs de calendrier sont également arrêtés cette année pour l'Equipe de France U23. L'évolution majeure pour cette catégorie concerne la suppression du critère d'éligibilité réservé aux sportifs de 20 et 21 ans pour le championnat d'Europe U23.